

FONDATION IFRAP

32-34 rue des Jeuneurs, CS 62302, 75086 Paris cedex 02 • 01 42 33 29 15 • fondation@ifrap.org

Après l'épouvantail Zucman, Bercy fait passer des impôts effroyables pour de gentilles petites taxes

Le risque de tsunami fiscal se précise. On s'attend à un déferlement de fiscalité supplémentaire via des amendements à l'Assemblée nationale, d'autant plus avec la suspension de la réforme des retraites qu'il faudra bien financer.

La taxe Zucman servant très à propos d'épouvantail, il paraît désormais facile de faire passer des taxes effroyables pour notre économie pour de gentilles petites taxes. Alors que le ministère de l'Économie devrait rechercher des baisses de dépenses, il a préparé un éventail de mesures fiscales.

Reconduction des mesures « exceptionnelles » de 2025 de taxe sur les hauts revenus et de la surtaxe d'impôt sur les sociétés pour les grandes entreprises, taxe sur les holdings... Bercy vient purement et simplement d'imaginer de récupérer la recette sur des revenus qui ne seront peut-être jamais touchés par les contribuables.

Pendant que nos voisins transmettent et gardent leurs entreprises, la France se gratte la tête pour taxer tous azimuts nos créateurs de valeur ajoutée ! Nous sommes dans une situation très préoccupante de fuite en avant sur la fiscalité du capital et des entreprises, alors que nous sommes déjà les plus taxés d'Europe.

Les ménages ne sont pas épargnés : gel du barème de l'IR, hausse d'impôts pour les retraités... Sans oublier l'imagination fiscale lorsqu'il s'agit de combler les trous de la Sécurité sociale (taxes sur le vapotage, les chèques vacances et les titres restaurants, etc.)

Le budget pour 2026 sera porteur d'un péché capital : tourner le dos aux vraies économies sur les dépenses publiques et taxer toujours plus. Au risque de dégoûter encore plus nos entrepreneurs d'un pays qui les agonit déjà de taxes et de normes

Agnès Verdier-Molinié,
directeur de la Fondation IFRAP

Le travail de recherche et de publication de la Fondation IFRAP porte ses fruits

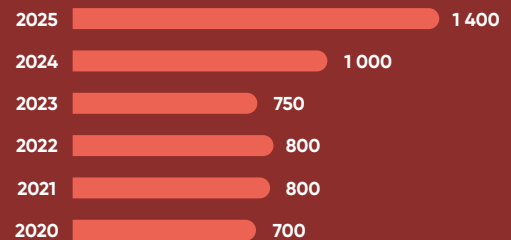


Commission
d'enquête au
Sénat

La Fondation IFRAP a été auditionnée par la commission d'enquête du Sénat sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'État. Elle a formulé à cette occasion 13 propositions en faveur de la rationalisation des agences de l'État.

Il y a déjà une dizaine d'années que la Fondation IFRAP a sonné l'alerte sur le périmètre, les effectifs et les dépenses hors des radars des opérateurs, appelant à rationaliser leurs interventions.

LA FONDATION IFRAP DANS LES MÉDIAS



...ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, DES COMMUNAUTÉS DE PLUS EN PLUS IMPORTANTES

31 200 followers

9 200 followers

8 230 followers

780 followers

25 570 destinataires de la newsletter

« Les défis de la France » : Agnès Verdier-Molinié face au Président de la République sur les sujets de finances publiques lors de l'émission exceptionnelle organisée par TF1

Le 13 mai dernier, le chef de l'Etat s'est prêté à un long interview, se laissant interroger par différents experts sur son bilan global depuis 2017. La directrice de la Fondation a été choisie pour l'interroger sur les finances publiques.

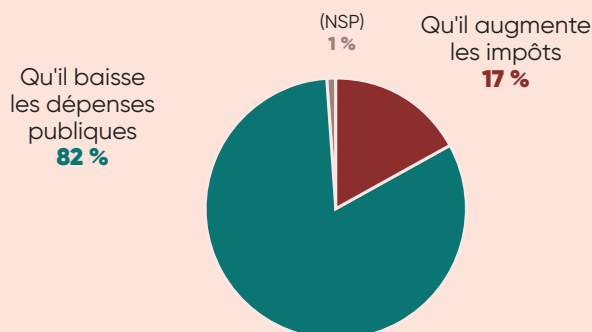
Plusieurs thèmes ont été abordés, à commencer par le niveau abyssal de la dette publique, les prélèvements obligatoires qui ne cessent de grimper, et qui entravent la compétitivité de nos entreprises. Le Président de la République a défendu la stratégie du « quoi qu'il en coûte », conduisant à une augmentation de la dépense publique complètement incontrôlée, constatée par la Cour des Comptes elle-même...



Mais il a été également question des normes et de l'enfer bureaucratique qui asphyxient peu à peu nos entrepreneurs et toute l'activité de notre pays. Agnès Verdier-Molinié a finalement soumis différentes propositions formulées par la Fondation pour relancer notre économie et baisser la dépense publique. Cette intervention médiatique a permis de donner une grande visibilité aux analyses de la Fondation !

SONDAGE ODOXA POUR L'IFRAP :

1/ Pour améliorer la situation de nos finances publiques préférez-vous que l'Etat augmente les impôts en France ou qu'il baisse les dépenses publiques ?



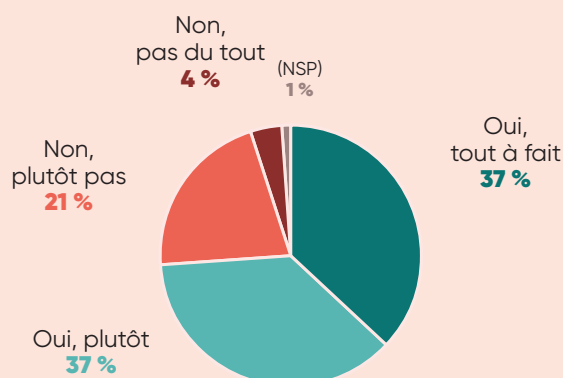
La situation de la dette et des déficits préoccupe désormais plus des trois quarts des Français (77%) soit une hausse de 13 points en un an.

Pour maîtriser et résorber cette dette, les Français souhaitent réduire les dépenses publiques !

2/ Vous personnellement, pensez-vous qu'il y a trop de collectivités locales et qu'il faudrait en supprimer ?

% Non : 25 %

% Oui : 74 %



Certains parlent d'un « millefeuille » territorial pour qualifier les nombreuses collectivités locales qui ont chacune un rôle dans notre pays : régions, départements, intercommunalités, communes.

Pour cela, nos concitoyens sont favorables d'abord à la diminution du nombre de fonctionnaires, mais aussi à la réduction des normes : ils souhaitent trancher dans le « millefeuille » territorial.

Les chiffres opposés au Président de la République sur les engagements qu'il avait pris

1/ BAISSÉ DES DEPENSES PUBLIQUES ET DE LA DETTE

- Plus de 3 300 milliards de dette → nous avons aujourd'hui le **pire déficit de la zone euro**.
- **+ 1000 milliards de dette depuis 2017**
- Si nous avons endetté la France au même rythme que les autres pays de la zone euro depuis 2017, qui ont eu les mêmes crises à affronter, **nous aurions aujourd'hui environ 500 milliards d'euros de dette en moins**.

2/ SIMPLIFICATION DES NORMES ADMINISTRATIVES

Depuis 2017, nos codes législatifs n'ont cessé de s'épaissir.

- **Code de la santé : +33%** de mots,
 - **Code de l'environnement : +32%**,
 - **Code du travail : + 19%**,
 - **Code général des impôts : + 15%**.
- Les ZFE sont devenues un délire normatif, aujourd'hui restreint aux villes de Paris et Lyon : les Français n'y comprennent plus rien.

Retombées médiatiques de l'interview : les chiffres

On peut évaluer à environ 25 à 30 millions de personnes en France (sur une population adulte d'environ 50 millions) la part de la population qui a visionné l'émission en direct, en replay, un extrait vidéo ou retranscrit, et qui en a entendu parler dans les médias ou sur les réseaux sociaux.

LES FRANÇAIS ET LES RÉFORMES

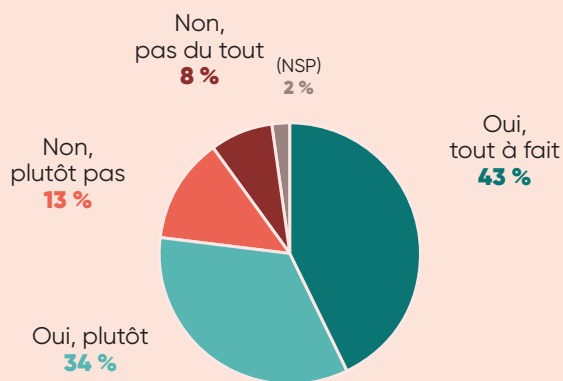
3/ Pensez-vous qu'il faudrait fixer un plafond global aux aides sociales en les regroupant dans une allocation sociale unique ?

% Non : 21 %

% Oui : 77 %

Aujourd'hui, plusieurs aides sociales et minima sociaux sur critères de ressources (RSA, allocations logement, prime de rentrée scolaire, etc.) peuvent être cumulés par un même foyer.

Les Français soutiennent des économies sur les aides sociales, le chômage et la santé. 77% d'entre eux sont pour la mise en place d'un plafond pour l'ensemble des aides sociales existantes !

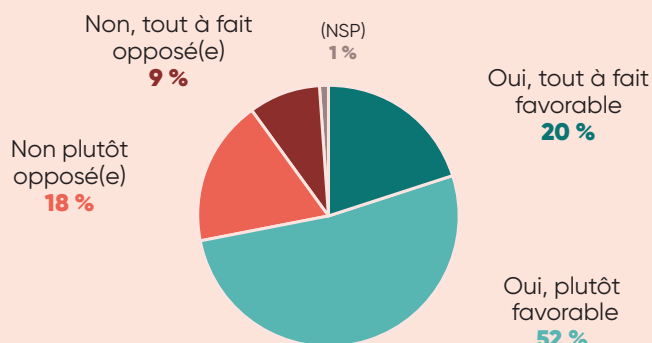


4/ Seriez-vous favorable ou opposé(e) à un gouvernement qui réunirait des entrepreneurs et des dirigeants qui ont fait leurs preuves dans le monde de l'entreprise ?

% Opposé(e) : 27 %

% Favorable : 72 %

Encore plus audacieux dans leur volonté réformatrice, les Français remplaceraient bien les habituels professionnels de la politique par des entrepreneurs.





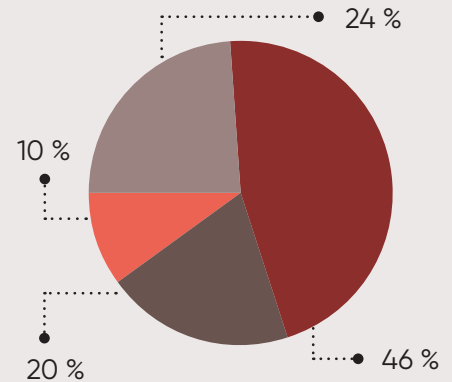
● Une mission

La Fondation IFRAP est une fondation d'utilité publique, reconnue par décret en Conseil d'État paru au Journal officiel le 19 novembre 2009. Fondation unique à la fois par son objet, « effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein-emploi et le développement économique, faire connaître le fruit de ces études à l'opinion publique, proposer des mesures d'amélioration et mener toutes les actions en vue de la mise en œuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées », et par son financement exclusivement privé. Elle est le résultat de plus de 30 années de recherches et de publications visant la performance des dépenses publiques.

● L'emploi des dons en 2024

La Fondation IFRAP ne bénéficie d'aucune subvention publique, ses ressources proviennent des dons collectés auprès du public et des revenus de legs, ce qui est un gage d'indépendance. En 2024, la générosité du public s'est montée à **1 192 162 €**.

- Études, recherches scientifiques, propositions et diffusion : 46 %
- Diffusion des recherches et des propositions : 20 %
- Recherche et gestion de fonds : 10 %
- Frais de fonctionnement : 24 %



SOUTENIR LA FONDATION IFRAP

OUI, je m'abonne à la revue mensuelle de la Fondation IFRAP pour 10 numéros, soit 49 €.

OUI, je soutiens la Fondation IFRAP et fais un don de €.



Règlement par chèque*, libellé à l'ordre de la Fondation IFRAP.

M. M^{me} M^{lle}
 Nom
 Prénom
 Organisme
 Forme juridique/n° Siren
 Adresse
 Code postal
 Localité
 E-mail
 Téléphone

AVANTAGE FISCAL*

Vous êtes une personne morale : réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'impôt sur les sociétés (ou IR pour les sociétés de personnes), dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Vous êtes une personne physique : au titre de l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable; au titre de l'IFI, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, dans la limite de 50 000 euros, de 75 % de vos dons versés.

* Seuls les dons donnent droit à déduction fiscale.

En tant que fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation IFRAP est habilitée à recevoir des legs.

Faire un legs à la Fondation IFRAP : un geste fort pour transmettre vos valeurs au service de la prospérité de la France. Pour plus d'informations, contactez le 01 42 33 30 39.

Bulletin à retourner à l'aide de l'enveloppe jointe : Fondation IFRAP. 32 -34 rue des Jeuneurs, CS 62302, 75086 Paris cedex 02.

